

moins extraordinaire que dans des singuliers qui ne la comportent pas étymologiquement, phénomène qui se rencontre pourtant à chaque pas. Il est bien plus facile d'expliquer la confusion entre nos cas-sujets et nos cas-régimes du pluriel, que celle qui, au treizième siècle, fit appliquer le sujet et le régime de la deuxième déclinaison latine à toutes les autres; ce qui produit les plus merveilleux contre-sens étymologiques. C'est ainsi que Marguerite écrit au cas-sujet : li tres bons sires..... una odors..., cit livros, huns frares, quoique *senior, odor, liber, frater* ne possèdent pas de *s* final¹.

*
**

Les auteurs en patois dauphinois (qui ne fait qu'un avec le nôtre) ne mettent jamais *s* au pluriel. Le plus ancien que je connaisse, Laurent de Briançon, ne remonte il est vrai qu'au seizième siècle. Qu'il fait donc méchant être si âne ! Les clercs qui connaissent les vieilles chartes du Dauphiné, qui ont lu Albéric de Besançon (ou plutôt de Briançon) pourraient nous renseigner sur le point de savoir si les choses se sont passées en Dauphiné comme chez nous, et si les vieux documents ont aussi ajouté une *s* à *e* muet final au pluriel.

Les Stéphanois du dix-septième siècle, qui ont la même déclinaison féminine que nous, n'emploient pas *s*. Est-ce par tradition ? Est-ce simplement parce que le son ne s'en faisait plus sentir ?

*
**

Par tout ce qui précède, on voit que nous possédons les muettes finales *a, e, i, o*, mais non *u*. *U* n'est jamais muette finale chez nous, pas plus qu'en italien, pas plus qu'en provençal, pas plus qu'en espagnol.

Si je me suis bien fait comprendre, on doit saisir tout de suite

¹ Les Lyonnais doivent des remerciements particuliers au docte éditeur de Marguerite d'Oyngt, M. Philipon, qui nous a rendu un service inestimable en publiant ce livre, le seul monument que nous possédions de la littérature lyonnaise au moyen âge. M. Philipon, qui a donné récemment un si remarquable travail sur un *Lyonnais à Paris au seizième siècle*, et, en ces matières, en sait cinquante-cinq mille cinq cent quarante-deux fois plus que votre très humble, pourrait trancher avec autorité les questions que je soulève.